



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 30 JUILLET 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY, M. Claude ANTONIELLO, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, M. Christian BUNZ

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRI

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 28 Absents : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc BOUCHET

Date d'affichage : 31 JUIL. 2020

**OBJET : DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES TERRAINS
D'ACCUEIL (S.I.GE.T.A.)**

DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL (S.I.GE.T.A.)

Créé le 27 septembre 1991, le Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA) est né de la volonté de Communes et de Communautés de Communes de remplir les obligations fixées par la loi Besson portant sur l'habitat et sur l'accueil des gens du voyage.

Aujourd'hui, cinq Communautés de Communes sont adhérentes sur le périmètre de compétence du SIGETA :

- Communauté de Commune du Genevois,
- Annemasse-les Voirons-Agglomération,
- Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- Communauté de Communes Arve et Salève
- Communauté de Communes Usse et Rhône

Le SIGETA est chargé de mettre en place et de gérer les aires de grands passages destinées à recevoir des convois de plus de 100 caravanes durant la saison estivale. Elles sont ouvertes uniquement du 1^{er} juin au 30 septembre de chaque année et les réservations se font auprès de la Préfecture de la Haute-Savoie, quelques mois avant les mois de juin.

Le SIGETA se positionne également en qualité de conseiller technique, aux côtés des communes lorsque celles-ci connaissent sur leur territoire, des occupations illicites de terrains publics et/ou privés effectués par les gens du voyage.

En vertu des statuts adoptés le 24/09/2019, l'article 5 stipule que la représentation de chaque EPCI s'établit par une désignation des délégués réalisée au sein de chacun des EPCI. Le nombre de représentants est calculé de la manière suivante : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant élus par chaque tranche entamée de 10 000 habitants.

La population DGF 2020 de la CCPC est de 16 492 habitants, par conséquent le nombre des représentants appelés à siéger au SIGETA est de **2 DELEGUES TITULAIRES ET 2 DELEGUES SUPPLEANTS.**

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du SIGETA.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le 31/07/2020

SLOW

ID : 074-247400112-20200730-D_2020_66-DE

2020- 66 ADMINISTRATION GENERALE/ DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL
(S.I.G.E.T.A.)

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **DESIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles au Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil les conseillers suivants :

▪ Titulaires :

- Claude ANTONIELLO

- Julian MARTINEZ

▪ Suppléants :

- Vincent HUMBERT

- Philippe CLERJON

Acte certifié exécutoire le : 31 JUL. 2020
Le Président
Xavier BRAND

